

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

Etaient Présents 41 titulaires, 3 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Raymond VILLALBA, Aurélie GIRAUDON, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE

Suppléants : Jean-Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET, Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET, Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Pouvoirs : Guy BONPAS-BERNET à Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE à Evelyne BALLIHAUT, Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER, Henriette BONNET à Denise MICHAUT, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU à Michel ADAM, Anne BARBET à Aurélie GIRAUDON, Marylise BISTUÉ à Raymond VILLALBA, Dominique LAGRAVE à Claude LACOUR,

Absents : Joseph LEES (excusé), Jean-Michel IDOIBE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Gérard LEPRETRE (excusé), Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET (excusé), Christophe GUERY (excusé), Jacques NAYA (excusé), Bernard UTHURRY (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé), Marc OXIBAR (excusé), Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée), Marthe CLOT (excusée), Jacques MARQUEZE (excusé), Alain CAMSUSOU, Cédric LAPRUN, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, Jean-Etienne GAILLAT, Elisabeth MIQUEU

RAPPORT N° 54-200227-ENV-

SOUTIEN A L'ASSOCIATION HAUT-BEARN TRANSITION ENERGERTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET PARTICIPATIF CITOYEN RELEVANT DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

M. CASABONNE rappelle qu'initée dans le cadre du Conseil Citoyen du Haut-Béarn mis en place par la Communauté de Communes, la démarche citoyenne portée par l'association Haut-Béarn Transition Energétique (HBTE) ambitionne de développer des projets d'énergies renouvelables sur le territoire du Haut-Béarn, les premiers projets consistant plus particulièrement en la mise en place d'installations photovoltaïques sur des toitures publiques.

Au-delà de ces premiers projets, l'association souhaite porter sa réflexion et son action sur des projets fédérateurs plus importants et porteurs d'une forte identité locale permettant de relocaliser la production d'énergie ou contribuer au domaine de l'efficacité énergétique.

Vu la délibération N° 170712-36-ENV du conseil communautaire du 12 juillet 2017 affirmant l'engagement de la Communauté de Communes du Haut-Béarn dans la démarche TEPOS,

Vu la délibération N° 191107-27-ENV du conseil communautaire du 7 novembre 2019 approuvant la candidature de la collectivité à l'appel à projet « Projet Participatif et Citoyen » de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le soutien de la CCHB à la démarche citoyenne portée par HBTE,

Considérant que cette association nécessite d'être accompagnée dans ses premières réalisations puisque ses moyens financiers actuels se résument aux cotisations de ses adhérents, et à la vente de l'électricité de l'installation photovoltaïque d'EYSUS,

Il est proposé, sous réserve que HBTE obtienne le soutien financier de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet « Projet Participatif et Citoyen », et au-delà du soutien administratif et technique déjà opéré, de financer le reste à charge de l'étude de faisabilité technique d'installations photovoltaïques sur des toitures publiques.

Cet accompagnement est conforme au plan d'actions et au budget prévisionnel TEPOS affiché pour 3 ans (2018-2020).

Ce soutien financier est évalué à 2 400 € TTC environ.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **RENFORCE** le soutien de la CCHB à la démarche citoyenne initiée par Haut-Béarn Transition Energétique, qui constitue une opportunité pour le territoire Haut-Béarnais TEPOS,
- **APPROUVE** l'accompagnement financier de HBTE dans les conditions exposées ci-dessus,
- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 février 2020

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 03/03/2020

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/03/2020